

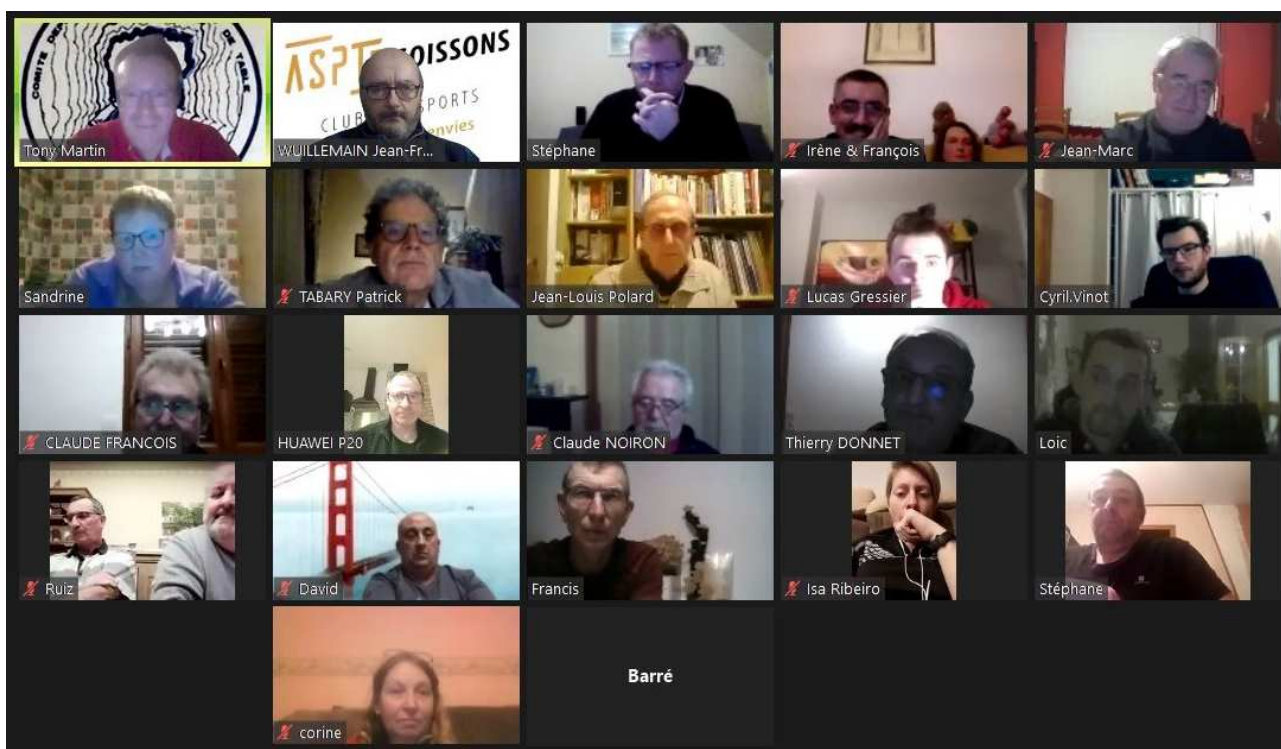


Ligue Hauts de France de Tennis de Table Comité de l'Aisne

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE du 3 février 2021

Ouverture de réunion en visioconférence ZOOM, à 20h04, en en présence de :

- élus du comité : Irène DAVID, Corine MOLINS, Isabelle RIBEIRO, David BEAUVISAGE, Yvon BERTIN, François DAVID, Thierry DONNET, Francis GERARD, Lucas GRESSIER, Tony MARTIN, Claude NOIRON, Patrick TABARY, Jean-François WUILLEMAIN.
- Représentants de clubs : Stéphane PROISY (SAINS RICHAUMONT), Jean-Marc VERHULST (BUIRE), Sandrine GAILLARD (LAON), Jean-Louis POLARD (TT St QUENTIN), Cyril VINOT (FRESNOIS), Claude FRANCOIS (ROZOY), Stéphane ADAMS (CHARLY ETAMPES), Claude RUIZ et Jean-Claude DUHAN (TERGNIER), Xavier BARRE (CONDE EN BRIE)
- Loïc HAVARD (conseiller technique départemental)



Sujets abordés :

- **Appel à règlement du 25 janvier** ; ce courriel de la Ligue, quelque peu maladroit, a fait réagir de nombreux dirigeants de clubs. Le (nouveau) président de la Ligue (Christian BRIFFEUIL) a dû apporter des explications par courriel du 1^{er} février (annexé au présent document).
La remise allouée sur la part « Ligue » est conséquente ; le comité a également décidé de limiter sa quote-part de 50 %; représentant un manque de 4800 € sur notre budget 2020/21 (qui sera donc amputé de 20 %)(voir le 2^{em} document annexé).
Un geste est attendu de la fédération, qui n'a pour l'heure accordé qu'une remise de 70 € sur les affiliations.
- **Communication vis à vis des licenciés** : garder le lien avec les adhérents est vivement conseillé, afin de garder le collectif, et limiter la casse lors de la future reprise. Le comité propose de mettre à disposition des clubs son abonnement à l'outil de visioconférence Zoom : il vous suffit de contacter Tony MARTIN pour créer votre réunion.

Le ping Axonais sur Internet → <http://www.Cd02tt.net>

- **Décisions politiques multiples** : comment s'y retrouver face aux multiples messages reçus ? La plupart des salles étant municipales, le maire est le 1^{er} niveau de décision à connaître ; l'échelon de décision suivant est le Préfet, qui a compétence sur tout ou partie du département ; l'échelon ultime est le gouvernement, qui peut limiter ou interdire l'accès aux ERP (établissement recevant du public) sur tout ou partie du pays.
- **Date de reprise ?** Pour l'heure, personne ne sait quand les salles pourront être ouvertes à nouveau ; le calendrier sera adapté pour que le championnat par équipes puisse se terminer (une seule phase sur la saison). Un laps de temps d'au moins 15 jours sera laissé entre l'ouverture des salles et la prochaine journée de championnat, pour limiter les problèmes physiques.
- **Subventions** : les achats couverts par la subvention « matériel pédagogique » du conseil départemental sont à finaliser d'ici fin février, le compte rendu devant être retourné avant fin mars. La subvention FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative) peut être sollicitée d'ici le 7 avril 2021 sur le compte Asso (<http://www.associations.gouv.fr/le-compte-asso.html>). L'appel au fond de solidarité reste possible (<https://www.impots.gouv.fr/portail/>).

Réunion close à 21h15.

Le Président, Tony MARTIN

Le secrétaire de séance, Jean-François WUILLEMAIN

Ligue Hauts-de-France TT

1 févr. 2021 11:00 (Il y a 3 jours)

À BEAUTOR, BEAUTOR, BUIRE, BUIRE, BUIRE, moi, CD, CHARLY-ETAMPES, CHARLY-ETAMPES, CHATEAU, CHATEAU, CHATEAU, CHAUNY-AUTREVILLE, CHAUNY-AUTREVILLE, CONDE, CONDE, COURMELLES-CROUY, CRI



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

' : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdftt.fr - : : <https://liguehdftt.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966, 60009 BEAUVAIS CEDEX

' : 03 44 02 42 02 @ : secretariat-beauvais@liguehdftt.fr

Mesdames et Messieurs les Président(e)s,
S/C des correspondant(e)s des clubs.

Vous avez reçu récemment la facture de la Ligue correspondant à 50 % du montant des licences prises pour les adhérents de votre club.

Il m'a semblé important de vous apporter quelques explications complémentaires.

Lors de l'engagement des équipes en juin 2020, le Conseil de ligue avait tenu compte du fait que la deuxième phase 2019-2020 n'avait pas pu aller jusqu'à son terme, entraînant la commission sportive à considérer cette phase comme « phase blanche ».

Un effort a donc été effectué par la ligue et les départements pour les engagements en championnat par équipes allant au-delà du maintien des tarifs initialement voté et en diminuant ces droits d'environ 25 % par rapport à 2019/2020.

A l'époque, tout le monde espérait que l'activité pourrait reprendre lors de cette saison 2020-2021 avec des adaptations. Dans certains secteurs, les 3 premières journées du championnat par équipes ont d'ailleurs pu se dérouler. C'est avec cet espoir de début de saison que vous avez pris des licences traditionnelles et des licences promotionnelles pour vos adhérents.

Le deuxième confinement fin octobre a amené la Ligue et la Fédération à reporter des échéances :

- La demande de paiement par les clubs des licences prises entre début juillet et fin 31 octobre n'a pas été envoyée par la Ligue ;

- L'acompte de 30 % du montant total des versements (affiliations, licences, critérium fédéral, ping pong mag) à verser à la Fédération en novembre n'a pas été demandé ; la ligue avait déjà versé 10 % en juillet et 30 % en septembre (soit un total de plus de 113 000 €) ;

Cependant, les charges fixes demeurent, notamment les salaires et les charges sociales (malgré l'aide de l'Etat sur le chômage partiel), les dépenses liées aux locaux à Cambrai et à Beauvais, les assurances.

La Fédération et les départements sont dans la même situation. Le point financier prévu par la Fédération au 31 décembre a été maintenu.

La ligue doit verser à la Fédération un peu plus de 127 000 € correspondant aux affiliations et ré-affiliations, aux licences, aux abonnements à Ping Pong Mag et à 25 % des engagements au critérium fédéral diminué d'une aide de 28 000 €.

Le décalage des paiements, associé aux charges fixes et au reversement à la Fédération, fait qu'à ce jour, la Ligue a utilisé environ 230 000 € sur ses réserves. Ces réserves ne sont pas immenses et d'autres paiements sont à venir.

La Ligue a donc décidé de demander aux clubs de payer 50 % des licences prises (alors qu'elle versera la totalité de la part de la FFTT pour ces licences). Elle attend la fin de la saison, un point sur sa situation financière et les décisions de la Fédération pour statuer.

Les membres du Conseil de ligue et des comités directeurs départementaux comprennent bien la frustration des licenciés qui, ayant adhéré à un club, ne peuvent plus participer à l'activité de celui-ci.

Dans cette période très difficile pour tous, il est important que nous soyons tous solidaires afin d'éviter que certains de nos clubs, de nos départements, la ligue et/ou la Fédération se trouvent dans une situation financière délicate.

En fonction de l'évolution de la situation au cours des prochains mois, les membres du Conseil de ligue, élus en novembre dernier, sont conscients de la nécessité d'une modification des tarifs et étudieront les pistes possibles afin de permettre de terminer la saison 2020-2021 sans mettre en difficulté financière les acteurs du tennis de table dans les Hauts-de-France et de démarrer ensuite la saison 2021-2022 dans de bonnes conditions.

Cordiales salutations sportives

Le Président de la Ligue

Christian BRIFFEUIL

	SAISON 2019/2020			SAISON 2020/2021			(Remise 50%)		
	Licences Tradi.	Quote-part	TOTAL	Licences Tradi.	Quote-part	TOTAL	Licences Tradi.	Quote-part	TOTAL
Poussins	12	3,00	36,00 €	3	3,00	9,00 €	3	1,50	4,50 €
Benjamins	53	3,00	159,00 €	22	3,00	66,00 €	22	1,50	33,00 €
Minimes	58	7,00	406,00 €	42	7,00	294,00 €	42	3,50	147,00 €
Cadets	60	11,00	660,00 €	50	11,00	550,00 €	50	5,50	275,00 €
Juniors	67	16,00	1 072,00 €	49	16,00	784,00 €	49	8,00	392,00 €
Seniors/Vété	537	16,00	8 592,00 €	474	16,00	7 584,00 €	474	8,00	3 792,00 €
TOTAL	787		10 925,00 €	640		9 287,00 €	640		4 643,50 €
	Licences Promo.	Quote-part	TOTAL	Licences Promo.	Quote-part	TOTAL	Licences Promo.	Quote-part	TOTAL
Poussins	63	2,00	126,00 €	19	2,00	38,00 €	19	1,00	19,00 €
Benjamins	49	2,00	98,00 €	18	2,00	36,00 €	18	1,00	18,00 €
Minimes	39	2,00	78,00 €	29	2,00	58,00 €	29	1,00	29,00 €
Cadets	22	2,00	44,00 €	15	2,00	30,00 €	15	1,00	15,00 €
Juniors	8	4,00	32,00 €	5	4,00	20,00 €	5	2,00	10,00 €
Seniors/Vété	90	4,00	360,00 €	44	4,00	176,00 €	44	2,00	88,00 €
TOTAL	271		502,00 €	130		358,00 €	130		179,00 €
	Licences Total	Quote-part	TOTAL	Licences Total	Quote-part	TOTAL	Licences Total	Quote-part	TOTAL
Poussins	75		162,00 €	22		47,00 €	22		23,50 €
Benjamins	102		257,00 €	40		102,00 €	40		51,00 €
Minimes	97		484,00 €	71		352,00 €	71		176,00 €
Cadets	82		704,00 €	65		580,00 €	65		290,00 €
Juniors	75		1 104,00 €	54		804,00 €	54		402,00 €
Seniors/Vété	627		8 952,00 €	518		7 760,00 €	518		3 880,00 €
TOTAL	1058		11 663,00 €	770		9 645,00 €	770		4 822,50 €

Evolution Nombre de Licences Traditionnelles -18,67%

Evolution Nombre de Licences Promotionnelles -52%

Evolution Nombre de Licences Totales -27,22%